

Commune de  
Verdelot

# PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage n°1/4

Vu pour être annexé à la délibération du 07/04/2022  
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.

Fait à La Ferté-Gaucher,  
Le Président

Le President,

**ARRETE LE : 28/06/2018  
APPROUVE LE : 07/04/2022**



03 27 97 36 39      02 41 51 98 39      02 32 32 53 28      03 26 64 05 01

## Légende

## Contexte

---

- Surfaces en eau
  - Mare à protéger
  - Elément remarquable
  - Bâti pouvant faire l'objet d'un changement de destination
  - Elément de patrimoine naturel à protéger (haie ...)
  - Milieu d'intérêt écologique à protéger
  - Espace boisé classé
  - Secteur de protection de la ressource en eau
  - Zone inondable
  - Zone humide

UA : Zone urbaine - Village et Replonges

- UB : Zone urbaine - Epinoche et Trou Bricard
  - UL : Zone urbaine de loisirs
  - UX : Zone urbaine d'activités économiques
  - 1AU : Zone à urbaniser à court terme - Vocation résidentielle
  - 2AUX : Zone à urbaniser à long terme - Vocation économique
  - A : Zone agricole
  - N : Zone naturelle

